

Commune de St-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos

Sommaire

- Mot du Maire
- SBA : une tarification au service de l'environnement
- Entrées bourg et place de la fontaine
- Bâtiments communaux - Maison des associations
- Équipements communaux : pare-ballons
- Commission école
- Travaux de voirie et de chemins
- Rue du 16 décembre 1943 au bourg
- OPAH Billom communauté
- Dossier amende de police (suite)
- La cantine et les circuits courts
- Les cloches de l'église du bourg
- Bénévoles et employés communaux
- Projet de multiple rural dans l'ancien presbytère
- Projet d'adressage sur la commune
- De nouvelles compétences pour les agents communaux
- Commémoration du 11 novembre 2018
- 75 ans... anniversaire commémoratif
- Eau potable - Transfert de compétence
- CCAS : menu copieux et entrain
- Casques coppellois
- Contournat au sujet de son église
- Club de gym Ufolep
- Club de gym volontaire
- Société de chasse
- Ol'Pabeduco : stages de danse
- Amicale laïque
- Atelier théâtre jeunes
- Sophrologie
- Télédome
- Sous les marronniers
- Comité des fêtes
- Comités de jumelage
- Réforme des listes électorales
- Expression de coppellois
- Etat civil
- Dernière minute : journée citoyenne
- Agenda des manifestations

Directeur de publication : Dominique VAURIS, Maire
Rédaction : Commission Communication
Tirage : 690 exemplaires • ISSN : en cours
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019

Téléthon 2018
25^{ème} édition

Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

L'année 2018 s'est terminée dans un climat de tensions extrêmes. En France métropolitaine mais également à La Réunion, les « Gilets jaunes » ont donné de la voix. Les revendications initiales liées à l'augmentation du prix des carburants ont très vite été balayées par d'autres demandes. Beaucoup de nos concitoyens peinent à boucler les fins de mois. Un sentiment d'injustice s'est profondément ancré dans les esprits. L'équation sera difficile à résoudre, avec d'un côté l'impérieuse nécessité de limiter la hausse des températures à l'échelle de la planète, et de l'autre, la mise en place d'un financement nécessaire à la faisabilité de ce plan. On entend de nouveau les discours proposant la réduction du train de vie de l'état. Ceci passera forcément par la diminution du nombre de fonctionnaires. Mais, et c'est déjà le cas, cela passera également par la diminution de l'aide aux collectivités. La baisse des dotations ces trois dernières années a mis en difficulté bon nombre de communes, communes rurales en particulier. La disparition de la taxe d'habitation prive les communes du seul impôt, sur lequel elles avaient encore la main. L'Etat compensera à l'euro près, certes, mais pour combien de temps ? Si un jour il décide de diminuer les versements comme il l'a fait avec la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), que nous restera-t-il comme levier ? Aucun. Les communes doivent limiter leur budget de fonctionnement, et également leurs investissements. Personne ne conteste une idée aussi vertueuse. Mais en même temps, l'Etat ne fait rien pour soulager les communes. Celles-ci doivent assurer les PACS, traiter l'urbanisme (jusqu'en juillet 2015 l'état instruisait les dossiers), pourvoir à l'accueil des enfants le mercredi. Ce dernier point nous a contraints à contractualiser avec d'autres communes, disposant d'un ALSH. (Accueil Loisirs Sans Hébergement).

Néanmoins l'exigence légitime des habitant(e)s ne faiblit pas. Pourtant les communes, par manque de moyens ne peuvent répondre à toutes leurs sollicitations. Cet état d'impuissance, a conduit nombre de maires

à démissionner. L'Etat ne doit pas se couper de ses relais sur le terrain. L'Etat a besoin des communes, les communes ont besoin de l'Etat. Le Président de la République dans sa déclaration du 11 décembre 2018 dit vouloir rencontrer les élu(e)s locaux. Nous pouvons espérer que ces rencontres débouchent enfin sur une reconnaissance du travail accompli dans les communes. Il doit prendre la mesure du désarroi de certains maires. Les grandes métropoles asphyxient les territoires ruraux. Et pourtant quelle richesse que nos territoires. Quel plaisir que d'y vivre.

Il faut prioriser la lutte contre les fractures territoriales. Il faut endiguer le dépeuplement des communes les plus rurales. Il faut imaginer les mobilités de demain, il faut rééquilibrer les dotations entre les territoires, il faut, il faut... Si l'Etat prend la mesure de ce sujet, on peut sauver notre monde rural et le rendre attractif à bien des égards. Les habitants ont été invités à remplir dans leurs communes des cahiers de doléances. Chacun a pu s'exprimer librement. L'association des maires ruraux de France se charge de faire remonter chacune des doléances formulées. Dans le respect de nos institutions et de notre République, notre commune participera à la grande consultation nationale et populaire qui se déroulera en début d'année. Nos maisons du peuple, que sont nos mairies rurales, sont parmi les derniers lieux où les français sont encore écoutés et où la parole est respectée. Quand Victor Hugo disait « Je veux que la République ait deux noms : qu'elle s'appelle Liberté, et qu'elle s'appelle chose publique », il ne pensait certainement pas que ses paroles, un siècle et demi plus tard auraient encore autant de valeur.

Espérons que 2019 soit une année plus radieuse. Nous sommes toutes et tous, bien décidé(e)s à contribuer à cette embellie. Je vous souhaite en mon nom, et au nom de tous les membres du conseil municipal, une très belle année 2019.

Dominique VAURIS

✓ SBA : une tarification au service de l'environnement.

La tarification incitative (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) entre dans une phase fonctionnelle. Les levées sont comptabilisées, leur nombre et le tarif qui s'y rattachent sont transmis aux services fiscaux.

La nouvelle facture sur 2 lignes distinctes de la taxe foncière comprend :

- l'ancienne taxe 2017 basée sur le foncier réduite de 27 %
- la part incitative basée sur le nombre de levées enregistrées sur l'année précédente. (seul le montant apparaît sur l'avis d'imposition, il faut consulter le détail sur son compte personnel : www.sba63.fr)

Cette nouvelle tarification vise à réduire les inégalités dues à la taxe foncière, variable selon la localisation et qui ne tient pas compte du foyer et de la quantité de déchets produits.

Elle encourage les comportements responsables visant à réduire l'enfouissement et favorisant le recyclage et le compostage.

Des résultats encourageants sont déjà observés et permettront de maîtriser les coûts

de collecte et de traitement en réorganisant les tournées. (5000 tonnes de déchets en moins à collecter, transporter et traiter). Les tournées vont être repensées et la collecte en colonnes va se développer pour tout nouveau lotissement.

De nouveaux outils pour améliorer la sécurité et les moyens de traiter les déchets.

Une nouvelle déchetterie répondant aux contraintes réglementaires va être construite à Lezoux.

Les déposes se feront au sol en alvéoles et un pôle de valorisation permettra d'y récupérer tout ce qui peut espérer une seconde vie ainsi que compost et broyats.

Un appel à projet va être lancé pour créer une ressourcerie autour de Riom.

Le compostage des déchets alimentaires se développe soit en individuel soit par quartiers ou autour d'un jardin partagé pour la permaculture.

Le traitement des déchets est en pleine mutation !

A. Belverge,
délégué au Syndicat du Bois de l'Aumône

✓ Entrées bourg et place de la fontaine

Lors de la vente d'un bien dans le bourg de Saint-Julien, courant 2018, la commune a usé de son droit de préemption pour acquérir une parcelle de terrain. Elle est située en bas du Breuil, le long de la rue des Althéas. Cette parcelle prolonge un espace déjà propriété de la commune. Cette acquisition a été réalisée par l'intermédiaire de l'EPF/ SMAF pour le compte de la commune.

L'entrée du bourg depuis la RD 310 en venant de Pointilloux, mérite une amélioration de la circulation véhicules, stationnement, et surtout déplacement piétons. Cette acquisition permettra d'entreprendre une réflexion globale d'aménagement. Cette opération ne présente pas un caractère d'urgence, mais en devenant propriétaire, la commune sanctuarise cette zone et permet ainsi de préserver l'avenir.

Dans la continuité des travaux de transformation de l'ancien presbytère, il conviendra également de travailler l'aménagement de la place de la fontaine. De même l'entrée du bourg côté Arbalétrier mériterait un traitement plus valorisant. Ces différents points du bourg pourraient être étudiés au travers d'un PAD (Plan d'Aménagement Durable). Ces études sont largement financées par le conseil départemental et les travaux éventuels en découlant pouvant s'échelonner sur plusieurs années.

Ces réflexions ne doivent pas nous faire oublier que d'autres villages nécessitent également des aménagements. Le bourg de Contournat et particulièrement son couderc devront bien bénéficier d'un plan d'aménagement également. Le potentiel de cet espace est important et mérite une vraie mise en valeur.

Dominique Vauris

✓ Bâtiments communaux Maison des associations

Le SIVOM de l'Albaret a, courant de l'été 2018, repeint les éléments bois extérieurs de la Maison des associations. Certaines lames de lambris exposées en façades nord, ont souffert des intempéries et ont nécessité quelques remplacements. Les coloris ont été choisis par l'architecte, et validés par l'architecte des bâtiments de France. En fin d'année nous avons fait remplacer les néons par des luminaires LED. Compte-tenu de la hauteur, les néons les plus hauts n'étaient pas remplacés. Fini, les interminables grésillements et clignotements.

Façades et salle de classe

Le même été, le SIVOM de l'Albaret a également réalisé des travaux de peinture des menuiseries extérieures du bâtiment école, datant de 1981. Il s'agit du bâtiment hexagonal qui abritait la classe de maternelle, et qui maintenant reçoit une classe de primaires. L'intérieur a été également repeint amenant un peu de fraîcheur et de clarté. Les éclairages néons ont été remplacés par des panneaux LED améliorant la luminosité, jusque là bien défailante.

Salle de fêtes

Le chauffage de la salle des fêtes est quasiment inopérant. Le générateur de chaleur au fuel est à bout de souffle. Nous avons missionné un architecte et un bureau d'étude en chauffage ventilation pour bâtir un projet cohérent. L'ADUHME* nous accompagne avec efficacité pour faire les bons choix. En effet, il est difficile aujourd'hui, de bien choisir l'énergie, tant du point de vue économique qu'écologique. Nous nous orientons vers l'installation d'une



Salle de classe



Maison des associations

pompe à chaleur électrique qui serait installée à l'emplacement de l'actuelle chaufferie. Il sera mis en place dans la grande salle et le bar, un réseau de gaines en faux-plafond assurant une distribution d'air chaud. De même sera installé un système de renouvellement d'air. Chacun ayant pu constater ce manque lorsque la salle est pleine. Ces travaux d'importance entraînent des travaux connexes, en particulier le changement des faux-plafond, de l'isolant et des luminaires. Concomitamment d'autres aménagements sont menés : redistribution des sanitaires pour les rendre accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), création d'un sanitaire extérieur, désamiantage des faux-plafond, enlèvement de la cuve à fuel.

Les dossiers de demandes de subventions sont en cours d'instruction auprès du département et de l'Etat.

Aduhme

Agence locale des énergies et du climat
Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

Accueil mairie et Agence postale en rez de chaussée

L'architecte a finalisé le dossier avant-projet. L'aménagement se fera au rez-de-chaussée de la mairie pour répondre aux règles d'accessibilité. Il sera réalisé des sanitaires accessibles PMR dans une partie de l'ancienne garderie à l'arrière de la salle des mariages.

Les dossiers de demandes de subventions sont en cours d'instruction auprès du département, de l'Etat et de La Poste.

Bibliothèque

Les services municipaux ont installé un meuble bibliothèque qui a été offert par Madame Catherine Gigon. La municipalité la remercie pour ce don.

Dominique Vauris



✓ Commission école

L'école de St-Julien-de-Coppel garde une stabilité au niveau des effectifs. Cent cinquante six élèves ont pris le chemin de l'école en septembre. Les six classes sont plus équilibrées. Elles comptent de vingt-cinq élèves au minimum à vingt-sept élèves au maximum.

Après sept semaines de fonctionnement en semaine de quatre jours. Les vacances de Toussaint étaient les bienvenues.

Depuis la rentrée, la mise en place du logiciel « PARASCOL » a facilité les inscriptions pour les parents et pour le personnel communal.

Quelques parents oublient d'inscrire leurs enfants à la cantine. C'est vrai que si l'on peut être tolérant pendant les premiers temps d'utilisation du logiciel, à partir de janvier les pénalités seront appliquées.

Parmi les activités de l'école le projet de « jardin partagé » est dans sa troisième année de fonctionnement. Cette activité est chère aux enseignants et aux enfants. C'est une véritable passion partagée. Cette année une première récolte de graines va permettre les semis au printemps et des échanges en fin d'hiver.

La communauté de communes de Billom finance des projets sur la thématique du jardin pour les écoles de son territoire Saint-Julien-de-Coppel va en bénéficier. Des artistes mettront en musique des textes écrits par les enfants de l'école. Une chorale fera un concert en juin avec des compositions de chaque classe participante. Une fresque murale sera colorée sur le mur de l'école sur le thème des légumes, insectes, plantes. Un projet de spectacle musical sera créé sur le thème du chat. Tous ces projets animeront les classes. C'est beaucoup de travail imaginaire pour les enseignants et les enfants. Mais je leur fais confiance, c'est toujours avec beaucoup d'émotion que l'on admire le résultat des œuvres réalisées.

Charline MONNET

✓ Équipements communaux Pare-ballons :

La deuxième tranche d'installation de filets pare-ballons au stade René Romeuf est terminée. Ces filets ont été installés à l'aspect nord du terrain, parallèlement à la route départementale qui longe Le Breuil.

Les travaux réalisés par la société Sport Passion, ont été subventionnés par le conseil départemental, le club de foot et la fédération départementale de foot. Le total représentant 70% environ du montant hors taxes. Le conseil régional Auvergne/Rhône Alpes a également été sollicité, nous attendons sa réponse. La sécurité est maintenant assurée pour les joueurs qui n'ont plus à aller sur la route pour récupérer le ballon, et également pour les piétons utilisant la voie.

Dominique Vauris



✓ Travaux de voirie et de chemins

L'année 2018 a été marquée par de nombreux travaux de voirie. L'entretien des routes et chemins communaux sont entièrement à la charge des communes, supérieures à cinq cent habitants. Pour la rue du 16 décembre 43, nous avons bénéficié toutefois, d'une subvention du conseil départemental.

Route du village de Layras au village des Coins.

Réfection complète du tapis d'enrobé.



Route d'accès au village de Roche.

Reconstitution des bas côtés, profilage des fossés, pose de bordures, réfection du tapis, rebouchage des nids de poules à Roche, Le Cerfeuil, La Chéride et Pointilloux.



Ces deux chantiers d'un montant de 45737 euros TTC ont été réalisés par l'entreprise Delavet.

Routes de La Rouveyre et des Antoinnes.

Après les intempéries du printemps 2018 les chemins et routes ont été fortement dégradés. Les fossés ont été curés, d'autres ont été créés. Il a été réalisé des traversées busées de routes et des profilages de rigoles. Ces travaux ont été réalisés par le SIVOM de l'Albaret. Il reste encore à réaliser les enrobés à La Rouveyre et pour accéder aux Antoinnes. Une subvention a été demandée à l'Etat.

(Rue du 16 décembre 1943. Voir article spécifique page ci-contre.)

Chemins ruraux.

Cette année encore, certains agriculteurs ont répondu présents en début du mois de décembre. Grâce à eux, nous avons pu engraver des chemins, que nous avons ensemble identifiés. Ils se trouvent essentiellement vers Champ blanchi et Contournat. Nous profitons de la présence de la carrière de Glaisne pour récupérer des graves, 0,40 primaires. Il serait dommage de ne pas bénéficier de cette manne, tant il est vrai qu'elle ne sera pas pérennisée pour des tonnages aussi importants. Au nom du conseil municipal et de la commission voirie, je remercie ces agriculteurs d'avoir œuvré pendant deux jours pour la commune, avec leurs tracteurs et remorques. Sans ce type d'actions nous ne pourrions pas assurer de tels travaux. Nous proposerons le renouvellement de l'action pour 2019.

Le chemin de Calais a été repris entre le col de Potey et le domaine. Le coût a été partagé avec la commune de Busséol, le chemin étant limitrophe.

Travaux en souffrance.



Beaucoup de voiries communales n'ont pu être entretenues. Il n'y a pas eu de campagne de rebouchage des nids de poules en 2018. Sans citer tous les villages, il conviendra d'intervenir au Chalard, à Contournat et bien d'autres.

Déneigement.

La commune a renouvelé les contrats de prestations de déneigement avec les entreprises Roulet/Pradier et Delavet. Nous avons étendu le contrat pour des prestations d'épandage de pouzzolane sur la zone de Roche/Le Cerfeuil. Un stockage des matériaux est prévu à l'entrée de Roche sur le terrain communal. Cette prestation sera étendue pour la zone de Contournat.

Dominique Vauris

✓ Rue du 16 décembre 1943, au bourg de St-Julien-de-Coppel

Les travaux de réfection de cette rue, débutés le 23 octobre, arrivent à leur terme.

Travaux relatifs aux réseaux :

- Enfouissement de fourreaux pour le réseau HTA par Enedis, le câblage interviendra postérieurement aux travaux
- Vérification de la conformité des branchements assainissements collectifs et obligation de mise en conformité, le cas échéant
- Consultation sur la qualité du réseau d'eau potable
- Réfection de 6 mètres linéaires de la canalisation d'eaux usées, changement d'un regard de visite qui présentait des infiltrations, rehausse d'un regard et de boîtes de branchement, pose d'un joint de regard de visite et réfection d'un branchement non étanche. Ces travaux ont été révélés suite à l'inspection vidéo et au diagnostic assainissement.
- Remplacement de 60 mètres linéaires de réseau d'eaux pluviales, béton en mauvais état
- Création de raccordements individuels aux différents réseaux publics (électricité, assainissement collectif, eau potable) pour les parcelles ou parties de parcelles à urbaniser
- Dépose de quatre lampes d'éclairage public et de leur support, la pose et le raccordement des nouveaux candélabres interviendront dans les prochains jours



Travaux d'aménagement de surface :

- Décaissement de la voie, réalisation d'avaloirs
- Pose de bordures-caniveaux granités franchissables, en limite de voie et pose de bordures pour la délimitation des parcelles côté nord de la rue

(suite page 8)

COÛT ET FINANCEMENT

- la maîtrise d'œuvre confiée au cabinet Auvergne Etudes s'est avérée efficace, elle s'élève à 12 200 HT
- le diagnostic réseaux réalisé par Sol Solutions s'élève à 904 € HT
- la coordination SPS (coordination Sécurité et Protection de la Santé) qui permet d'éviter les risques, confiée au bureau Véritas n'a pas révélé de dangers particuliers liés aux risques inhérents à chacune des situations de travail, elle s'élève à 1 026 € HT, le montant définitif sera établi après établissement du DGD (décompte général définitif)
- le marché de travaux attribué à l'entreprise CYMARO pour un montant de 99 525 € HT (68 650 € de travaux de voirie + 30 874 € pour le déstassement eaux pluviales) le montant définitif sera établi après établissement du DGD (décompte général définitif)
- aide au financement accordée par le conseil départemental : 24,5% de l'opération HT
- un emprunt de 100 000 euros vient d'être souscrit auprès de la Banque Postale, pour le financement de cette opération d'investissement. Les échéances trimestrielles seront remboursées sur les 12 prochaines années, au taux fixe établi à 1,22 %

- Réalisation d'un passage surélevé
- Vérification de la qualité des agrégats de chaussée, par un essai à la plaque (permet d'évaluer la déformabilité d'un sol, par effet de tassement sous la plaque chargée et atteste de la portance des sols devant recevoir les enrobés)
- Revêtement en enrobé noir à chaud sur la voie et enrobé clair grenaillé sur le passage piéton (le grenaillage interviendra après la période de séchage du matériau)
- Panneautage et signalisation horizontale à poser après détermination des besoins

Ces travaux seront complétés au printemps, par des travaux de réparation des connexions sur le réseau d'eaux pluviales, au carrefour de la rue de 16 décembre 1943 et des départementales RD 301 et RD 310, à l'angle Nord-Est du terrain de football. Ces travaux issus d'un diagnostic n'étaient pas prévus. Il s'agit d'un caniveau en mauvais état qui n'avait pas été changé au moment de la réalisation du carrefour.



La continuité piétonnière de la rue du 16 décembre 1943 projetée sera mise en œuvre. Il s'agit de la création de passages piétons => un qui reliera la rue du 16 décembre au terrain de football et un autre qui coupera la RD 301 => de sous le terrain de football à la place du Breuil. L'aménagement du tertre sous le terrain de football sera ainsi mis en forme et aménagé pour soutenir le dénivelé et permettre un déplacement sécurisé. Les services du département ont été associés pour avis et cohérence à cette réflexion.

Myriam BLANZAT

✓ OPAH Billom communauté



Billom Communauté porte un intérêt fort à votre habitat et a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour vous aider à réhabiliter votre logement. Des aides financières ont déjà été accordées à près 80 propriétaires.

La moyenne d'aides (subventions accordées) est de 44% du coût des travaux, les aides peuvent provenir de différents organismes comme l'Anah, avec un complément de Billom Communauté et/ou des caisses de retraite et du Département.

Si vous avez un projet de travaux pour faire des économies d'énergie, pour adapter votre logement à une perte d'autonomie, à un handicap, vous pouvez vous adresser à Billom Communauté ou à SOLIHA Puy de Dôme 04 73 42 30 80

Mieux vivre chez soi
Rester dans son logement
le plus longtemps possible

Vous souhaitez créer une salle d'eau, modifier votre salle d'eau (remplacer la baignoire par une douche...), installer des barres d'appui, un monte escalier, supprimer des marches... **réaliser des**

Une action est mise en place par Billom Communauté depuis juin 2016 et pour 5 ans afin d'aider techniquement et financièrement les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie.

Billom Communauté a confié à SOLIHA Puy de Dôme, la mission de venir chez vous, de vous conseiller sur votre projet et de vous assister pour toutes les démarches administratives (demandes d'aides et suivi jusqu'à l'achèvement des travaux).



Un monte escalier pour une personne en perte d'autonomie



Une salle d'eau adaptée pour une personne en perte d'autonomie

travaux qui vous permettent de rester dans votre logement le plus longtemps possible.

Une action est mise en place depuis début juin 2016 et pour 5 ans afin d'aider techniquement et financièrement les propriétaires et notamment les personnes âgées à réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements.

Pour l'adaptation du logement à une perte d'autonomie vous pouvez bénéficier d'aides financières importantes.¹

Ces aides peuvent être accordées par Billom Communauté, l'ANAH, vos Caisses de Retraite.

Aussi pour faciliter la tâche à tous les propriétaires, **Billom Communauté** a confié à SOLIHA Puy de Dôme, la mission de venir chez vous, de vous conseiller sur votre projet et de vous assister pour toutes les démarches administratives (demandes d'aides et suivi jusqu'à l'achèvement des travaux).

Plus de confort en économisant l'énergie

De retour chez soi, après une journée hivernale, rien de plus beau et agréable qu'un intérieur au chaud.

Voici quelques astuces pour bien réchauffer votre maison et surtout garder la même température:

- 1 - L'isolation thermique des combles : isoler les combles d'une maison est l'action prioritaire permettant de réaliser le plus d'économie d'énergie
- 2 - L'isolation thermique des murs : le fait d'isoler les murs d'une maison est très important pour



Une VMC pour mieux ventiler un logement et combattre l'humidité



Des combles isolés gage de confort et d'économie d'énergie



Une nouvelle chaudière économe en énergie

faire de l'économie d'énergie et lutter contre la condensation et l'humidité.

- 3 - Le chauffage : Lorsqu'il fait trop froid, nous sommes tentés par le fait d'ouvrir à fond les vannes des radiateurs ; alors que la température idéale recommandée est de 19 degrés. Ne surchauffez donc pas votre maison ! Pensez aussi à purger régulièrement vos radiateurs. Pour les plus frileux, ajoutez une couverture sur votre lit et mettez un gilet.
- 4 - La Ventilation Mécanique Contrôlée : la ventilation permanente d'un logement permet une meilleure circulation de l'air et ainsi d'assainir son logement, un logement humide est très difficile à chauffer. Alors combattez cette humidité ! vous trouverez ainsi un gain énergétique.
- 5 - Chassez les fuites d'air et les courants d'air ; en installant des joints sous les portes et châssis de fenêtre
- 6 - Vos enfants assis à leurs bureaux peuvent avoir froid, alors il vaut mieux placer le bureau entre une baie vitrée et un chauffage. Et pour chauffer leurs pieds, rien de tel qu'un tapis en laine !
- 7 - d'autres solutions personnalisées existent en fonction de votre logement

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord écrit des aides demandées.

D'autres aides pour des travaux existent dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : renseignez-vous.

D'autres travaux peuvent être aidés selon les critères définis par l'Anah, renseignez-vous pour savoir si vous êtes éligibles :

- Contactez SOLIHA 04 73 42 30 80 ou
- Venez à une permanence
 - En mairie de Billom (salle l'Angaud) les deuxièmes mardis de chaque mois entre 10h et 12h.
 - En mairie de Saint Dier d'Auvergne les quatrièmes mardis de chaque mois entre 10h et 12h.
 - En mairie de Vertaizon les quatrièmes mardis de chaque mois entre 14h et 16h.
- Ou bien inscrivez vous sur le site de l'Anah : monprojetanah.fr (nouveau 2018)

¹ - Toutes les aides sont délivrées sous conditions, renseignez-vous.

✓ Dossier amende de police (suite)



A GAUTHIER, le 6 octobre dernier, s'est tenue une réunion entre la municipalité de SAINT-JULIEN-DE-COPPEL et les riverains de ce quartier afin d'évoquer un sujet récurrent : la vitesse des véhicules jugée excessive.

Dans le dernier bulletin municipal il était question de la mise en place d'un radar pédagogique mobile sur la commune (Pour rappel, un radar pédagogique a pour fonction d'informer les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner afin de les inciter à modifier leur comportement).

Nous sommes donc tous allés sur le terrain pour étudier les implantations possibles et judicieuses de ce radar pédagogique.

La réunion s'est achevée chez M^{me} GUILLOTIN Clotilde, conseillère municipale et habitante de Gauthier. Ce fut l'occasion de faire une synthèse du travail de terrain effectuée avec les résidents autour du pot de l'amitié.

Le mardi 13 novembre 2018, à GAUTHIER, a eu lieu une démonstration de ce radar pédagogique par la société ELAN CITE. Durant cette démonstration, nous n'avons pu que constater que certains conducteurs étaient au dessus de la vitesse autorisée.

Nous espérons, qu'avec l'implantation future de ce radar pédagogique, le comportement des usagers de la route sera plus responsable.

BOIRIE Jean-François.

✓ La cantine et les circuits courts

La cuisinière de l'école de St-Julien-de-Coppel utilise les circuits courts et passe commande chez Agrilocal 63.

Cette initiative, soutenue par le Conseil Départemental, permet le développement de l'activité agricole locale de notre territoire. C'est un soutien direct envers les agriculteurs et les entreprises de notre département.

En commandant sur cette plateforme, elle propose aux enfants des menus variés et de bonne qualité à des prix très concurrentiels.

Ce sont ses menus qui la guident pour acheter la viande



de bœuf, de veau, les volailles, les produits frais : yaourts et œufs.

C'est une façon de bien gérer le budget cantine et on peut la féliciter ainsi que son équipe.

Ce nouveau concept permet de trouver des produits avec une traçabilité et permet aussi de limiter les déplacements intempestifs et ainsi sauvegarder notre planète.

Charline MONNET



✓ Les cloches de l'église du bourg



Les cloches de l'église du bourg nécessitent un soin particulier et précieux. Les années précédentes, nous avons fait réaliser des travaux de mise en sécurité électrique, nécessitant des travaux de câblages et d'armoire électrique importants.

Cette année nous avons changé un battant de cloche menaçant de tomber. En fin d'année il a été nécessaire de remplacer le tintement de la cloche 1. La société Bodet chargée de la maintenance, a effectué l'ensemble des travaux. Les délais d'approvisionnement de certains matériels étant longs, les travaux ont été effectués tardivement. Ceci explique le silence prolongé de certains carillonnements. Toujours est-il, que toutes les cloches battant à la volée, ont généreusement célébré le centième anniversaire de l'armistice 14/18, commémoré au monument aux Morts dimanche 11 novembre 2018 à 11 heures.

Dominique Vauris

✓ Bénévoles & employés communaux

Un moment de réconfort avant les vacances de Noël !



Quelques jours avant Noël et avant les vacances, les bénévoles qui œuvrent pendant l'année scolaire et les employés communaux, ont participé à une soirée traditionnelle et ont reçu un cadeau de remerciement pour leur implication et pour un peu de réjouissance.

Cette soirée s'est voulue sympathique, la commission logistique est ici remerciée pour son travail organisationnel.

Myriam BLANZAT

✓ Projet de multiple rural dans l'ancien presbytère



Le dossier est toujours d'actualité même si rien ne se précise dans l'immédiat. Le permis de construire a dû être modifié pour mettre en valeur le monument historique proche qui est l'église de notre village.

L'architecte a revu ses plans compte tenu de cet impératif de l'Architecte des bâtiments de France et des exigences de l'Ophis qui demandent en milieu rural un accès direct des appartements au jardin privatif.

Les plans ont été remodelés : la cuisine qui était prévue vers l'église est intégrée désormais dans le bâtiment. La terrasse prévue initialement au nord, rue de la tourelle sera installée à l'ouest vers l'entrée de l'église. Les jardins seront directement accessibles des appartements.

Des recherches de financement sont en cours. Le dossier est parvenu à l'avant-projet définitif n°2, soit juste avant les appels d'offres qui devraient avoir lieu début 2019 si rien ne vient entacher les prévisions. Affaire à suivre....

Charline MONNET



✓ Projet d'adressage sur la commune

La commune envisage la continuité de la dénomination des rues et fera en même temps la numérotation des voies. Ce projet se fera avec l'aide de La Poste.

Certaines voies sont déjà nommées sur le Bourg et Contournat. La municipalité a décidé de nommer les voies de tous les hameaux de la commune.

La numération sera métrique c'est-à-dire que nous partirons d'un point zéro déterminé par la Poste, les numéros des rues s'établiront en fonction du nombre de mètres qui sépareront le point zéro de la première maison de la rue. L'avantage est que le système permet les constructions supplémentaires sans y adjoindre les numéros bis, ter....

La qualité de l'adresse (dénomination et numérotation des voies) est un élément structurant de l'aménagement du territoire :

• pour les citoyens, elle permet

- Un meilleur accès aux informations et aux services,
- Un accès facilité et plus rapide des services d'urgence,
- Une livraison plus rapide pour l'eau, l'électricité, commandes en ligne.

• pour les administrations et les collectivités, elle permet

- Un fonctionnement optimisé de la collectivité,
- Une organisation des services publics plus efficace (recensement, ramassage des ordures, déplacements, gestion des listes électorales, identification des administrés...
- C'est ainsi que St-Julien compte actuellement 76 voies et 636 points d'adresse et 661 foyers et entreprises distribués.

Une réunion publique aura lieu en début d'année pour présenter le cadre du projet en collaboration avec la poste. La municipalité désire faire participer les habitants pour qu'ils fassent des propositions de noms de rues en privilégiant l'historique et en absence d'historique proposer des thèmes qui seront avalisés par le conseil municipal. A la fin du projet il sera remis aux habitants leur adresse officielle ainsi que la procédure à faire valoir auprès des administrations concernées.

Charline MONNET

✓ De nouvelles compétences pour les agents communaux

Nos agentes communales se sont formées à l'utilisation d'un logiciel de gestion du périscolaire «Parascol».

La face visible par les familles de parents d'élèves est accessible depuis le portail de la commune => **MonEspaceFamille**, cet espace gère les inscriptions, désinscriptions des enfants aux services périscolaires. Les familles se connectent sur le compte créé. A distance, ils prévoient, organisent, gèrent, l'utilisation des services de restauration scolaire et de garderie périscolaire.

En temps réel, ces inscriptions sont consultables par les secrétaires de mairie et par les personnels de l'école. Des tablettes permettent aux agents de confirmer ou d'infirmer la présence des enfants, inscrits par leurs parents. Ainsi, la gestion des commandes de nourriture à la cantine et la stricte confection des quantités nécessaire est garantie.

Le caractère plus sécuritaire de la présence des enfants est avéré, les heures de rentrées et de sorties sont tracées. La facturation des services utilisés par les familles est en partie automatisée, les comptages manuels de présences supprimés au profit de l'automatisme de cette fastidieuse tâche.

Les agentes de l'école sont particulièrement remerciées de leur investissement, dans cette mise en œuvre qui a nécessité une forte implication de ces dernières.

Toutefois, des aménagements marginaux seront apportés par la société JVS-Mairistem pour optimiser le système.

Myriam BLANZAT

✓ Commémoration du 11 novembre 2018 solennellement célébrée à Saint-Julien-de-Coppel

Fin de la grande guerre - centenaire 14-18

Une belle assemblée a rendu hommage aux milliers de Morts pour la France, engagés dans une guerre totale, la grande guerre qui bouleversa notre société.

Toutes les générations étaient représentées à la commémoration du 100^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918.

Avant la cérémonie, pendant 11 minutes, le son des cloches de l'église a résonné, tel qu'en 1918 pour l'Armistice.

Le Maire a ensuite donné lecture du message du Président de la République du 11 novembre 2018, à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918.

Les enfants de la commune ont déposé une gerbe à l'initiative de l'amicale laïque. Lecture d'un poème a été donnée par Luna DE GRAUWE.

Myriam BLANZAT



✓ 75 ANS... anniversaire commémoratif émouvant



Plusieurs générations ont commémoré dimanche 16 décembre 2018, l'anniversaire de la rafle meurtrière du 16 décembre 1943.

La vie de quatre habitants de la commune de Saint-Julien-de-Coppel se terminait lors de cette tragique et mémorable journée ou de ses suites (fusillade le jour même, déportation, et exécution au 92^{ème} régiment d'infanterie).

Aussi, une assemblée importante (population de Saint-Julien-de-Coppel et des environs) s'est recueillie, ainsi que des descendants des familles victimes, des enfants de l'école de Saint-Julien-de-Coppel accompagnés par leurs enseignants, le Corps des sapeurs-pompiers, de nombreux

membres de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriote), les portes drapeaux, des élus du secteur, Monsieur Guy Schmauss.

Les voix des enfants, qui entonnaient la Marseillaise, les airs de guitare, le discours de Monsieur Le Maire, les dépôts de roses, de gerbes ont fait de cette cérémonie un moment, prégnant, émouvant de recueillement. A Saint-Julien-de-Coppel, un vin chaud, offert par la famille Pradier a clôturé la cérémonie.

Le 16 décembre, est commémoré tous les ans à la date. La matinée est ponctuée par la tournée des stèles érigées sur notre territoire pour un nécessaire devoir de mémoire. Un instant de recueillement est établi à Pichoux, La Barraque, Isserteaux, Gague, La Chaux-Mongros, et à Billom. Enfin, jeudi 20 décembre, une délégation et le drapeau de la commune a participé à la commémoration annuelle, au 92^{ème} régiment d'infanterie à Clermont-Ferrand.

Votre présence aux cérémonies commémoratives pour LES MORTS POUR LA FRANCE, permet que ces pages tragiques de notre histoire ne tombent pas dans l'oubli.

Myriam BLANZAT

✓ Eau potable

Avancée des travaux relatifs aux modifications induites par la prise de compétence optionnelle « eau » par Mond'Arverne communauté

Situation en matière d'eau potable

- Le SIVOM de l'Albaret gère pour le compte de six communes adhérentes la gestion de l'eau potable (alimentation et travaux d'adduction). L'alimentation fait l'objet d'une délégation de service public (DSP) par affermage à Suez Eau France, jusqu'au 31/12/2022 ;

- Cinq des six communes (Busséol, La Roche-Noire, Mirefleurs, Saint-Georges-es-Allier, Saint-Maurice-sur-Allier) font maintenant partie du périmètre de Mond'Arverne communauté ;

- Mond'Arverne communauté, depuis le 1^{er} janvier 2018 exerce la compétence optionnelle « eau », pour l'ensemble de son territoire, dont la DSP est attribuée au "Syndicat Mixte de l'eau de la région d'Issoire et des communes de la banlieue Sud clermontoise". Toutefois, certaines communes et notamment les cinq communes gérées par le SIVOM de l'Albaret font l'objet d'une convention transitoire pour assurer la continuité du service public jusqu'au 31 décembre 2018, convention reconduite pour l'année 2019 ;

- La commune de Saint-Julien-de-Coppel, qui restera seule au sein du SIVOM de l'Albaret à bénéficier de la compétence eau a engagé diverses démarches pour mener à bien la continuité du service public en la matière ;

- Dans l'attente que notre communauté de commune, Billom communauté exerce la compétence eau, le conseil municipal a décidé dans une délibération du 24 octobre 2018, d'intégrer le syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de basse limagne «SIAEP» ;

- De nombreuses problématiques doivent toutefois être éclaircies, réfléchies, négociées et mises en œuvre ; notamment les conséquences de la sortie de cinq communes du SIVOM de l'Albaret (investissements en cours, dette en cours 764 000 €, question du personnel affecté au service de l'eau, conséquence tarifaire sur le prix contractuel du mètre cube de l'eau et entretien-travaux sur le réseau) ; puis les conditions pour l'intégration du SIAEP (reprise des résultats, de la dette, des réseaux, délibérations d'intégration et de transfert du patrimoine....) ;

- Dès la semaine prochaine, Mond'Arverne communauté, le SIVOM de l'Albaret et la commune vont confronter leurs visions des critères de répartitions relatifs à l'actif, aux réseaux, à la dette, etc... pour mesurer les conséquences financières de sortie de chaque entité.

Myriam BLANZAT

✓ Transfert de la compétence eau

Pour assimiler l'article précédent, il me semble nécessaire de faire un petit point sur cette notion de transfert de la compétence eau potable.

Les derniers réajustements des textes, donnant lieu à une loi, ont été discutés en août 2018. Et encore s'agit-il uniquement, du calendrier de mise en application du transfert. Depuis la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) datant de 2015, les textes imposant le transfert de différentes compétences aux intercommunalités, se sont multipliés. Le transfert de la compétence eau, a été un des plus discutés par les assemblées. Les maires ruraux ont ainsi pu faire évoluer le calendrier qui rendait le transfert obligatoire en 2020. Le texte dit maintenant que le transfert reste obligatoire certes, mais la mise en œuvre est reportée à 2026, date butoir. Notre intercommunalité « *Billom Communauté* » dispose donc de sept années pour préparer ce transfert. La communauté de communes « *Mond'Arverne* » a fait le choix d'anticiper cette prise de compétences pour bénéficier d'une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) bonifiée. Par leur choix, la commune de Saint-Julien-de-Coppel se retrouve dans une situation subie et contrainte.

L'Etat par cette loi souhaite que soit mutualisés les services de l'eau. Actuellement ceux-ci sont éparpillés dans 33.800 réseaux gérés par plus de 22.700 collectivités. L'Etat promet aux habitants grâce à cette rationalisation, une meilleure maîtrise des prix de l'eau et leur harmonisation, via notamment davantage d'investissement dans la modernisation des réseaux d'adduction. Le rapport de la commission des lois de l'Assemblée rappelle que les fuites représentent chaque année, une perte de 20 % de l'eau potable captée. On découvre avec les périodes de sécheresse répétées, que la gestion de l'eau potable va devenir prégnante.

S'agissant de notre situation, nous anticipons les études que vont mener le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Basse-Limagne. C'est par exemple le bouclage de notre réseau actuel, avec une autre distribution depuis Billom, c'est la réflexion autour de notre défense incendie. En ce sens la mutualisation, peut amener une meilleure optimisation de notre réseau.

Dominique VAURIS

✓ Le menu copieux et l'entrain restent au Noël des aînés



Cet évènement fort de l'année, est l'aboutissement des préparatifs mis en œuvre par les membres du CCAS.

L'année 2018, vient de permettre la réunion de plus de 120 convives nés jusqu'en 1948. La majorité d'entre eux ont participé au repas festif de fin d'année du CCAS de la commune. Ce rendez-vous gourmand de fête permet au plus grand nombre de se retrouver chaleureusement.

L'accueil par Monsieur le maire, Madame la conseillère départementale Jocelyne GLACE-LE-GARS et le CCAS permet de saluer l'assemblée, avant le début des agapes.

Le traiteur Labonne de Bromont-Lamothé retenu pour assurer la prestation « repas », a « envoyé » les copieuses assiettes après le service de l'apéritif. Les membres bénévoles du CCAS ont ainsi assuré le service de l'assemblée enjouée.

Quelques pas de danse, au son d'airs bien connus, de l'accordéon de Jean-Luc... histoire de se dégourdir les jambes.

Absents et moins valides visités à domicile ou en établissement, avant Noël ont reçu un colis, pour un peu de confort «colis hôpital» ou pour

un repas festif à la maison. Cette année, dans des «totes bag» une quarantaine de colis ont ainsi été préparés et offerts.

Ces sacs de toile personnalisés, floqués au nom de la commune «Saint-Julien-de-Coppel, plus d'un tour dans son sac» seront réutilisables. L'esprit de renouveau qui anime les réunions préparatoires aux festivités du CCAS, ne faiblit pas....

Certains aînés souhaitent transformer la valeur marchande des colis offerts. Les Restos du Cœur en bénéficieront.

Myriam BLANZAT



Parfois vulnérables, parfois en perte d'autonomie, il est primordial de consacrer cet évènement fort et fédérateur, rien que pour les aînés.

Une bonne occasion de sortir de leur quotidien et de leur apporter de la chaleur humaine !

Et à en juger les minois souriants et joyeux, cette organisation est essentielle.'

Myriam Blanzat

✓ Casques coppellois

Le samedi 8 septembre 2018, après une matinée balade motos et mobylettes, les adhérents se sont tous retrouvés salle des Associations pour leur barbecue annuel.

Et le 24 novembre super ambiance, animations et tombola pour le repas de fin d'année des Casques Coppellois. Merci à tous ceux qui ont répondu présents, adhérents ou amis.

Nos dates à retenir pour 2019 :

- **Dimanche 6 janvier 2019** : Assemblée Générale

Les Casques Coppellois vous convient à leur Assemblée Générale qui se tiendra le dimanche 6 janvier à 10 heures salle des Associations à Saint-Julien-de-Coppel.

Cette Assemblée Générale sera suivie d'une tripe et de la traditionnelle galette des rois.

- **Samedi 13 avril 2019** : Occas'bécane

Les Casques Coppellois organisent leur 3^{ème} « Occas'bécane ».

Exposition Achat/Vente de motos et mobylettes d'occasion ainsi que bourse d'échanges de pièces détachées.

L'exposition se fera sur le Breuil. Animations, buvette et restauration sur place toute la journée.

Intéressés ou simples visiteurs, nous vous attendons nombreux.

- **Samedi 7 septembre 2019** : Barbecue

Comme chaque année le Moto-club organisera son barbecue à la salle des Associations à Saint-Julien-de-Coppel. Journée ouverte aux adhérents bien sûr, mais aussi aux amis et à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre. *(Sur inscription)*

- **Samedi 16 novembre 2019 le soir** : Repas de fin d'année

Pour clôturer leur saison, les Casques Coppellois organiseront leur repas annuel le samedi 16 novembre.

Soirée ouverte aux amis et aux habitants de la commune que nous serons heureux de recevoir. *(Sur inscription)*

Pour tous renseignements et inscriptions :

Simone BERIOUX



Contacts :

- **Président : Thierry BRASSEUR**
thierry.brasseur1@club-internet.fr
 - **Secrétaire : Simone BERIOUX**
simone.berieux@gmail.com
- lescasquescoppellois.e-monsite.com

✓ Réunion à la salle Priesley de Contournat au sujet de son église.



Une trentaine de personnes se sont réunies à la salle Priestley le 29 novembre 2018 dans le but de connaître la motivation des habitants de Contournat et plus généralement de Saint-Julien-de-Coppel pour la sauvegarde de l'église de Contournat. Cette réunion a été animée par Monsieur le Curé GIBERT et par Pierre MONNET, en la présence de Monsieur le Maire et d'élus.

La toiture de celle-ci est en mauvais état et occasionne des dégâts dans les chapelles et le chœur. Il est à rappeler que cette église n'appartient pas à la commune. Elle a été consacrée en 1863 en l'honneur de Monseigneur Benoît FLAGET, natif de Contournat, premier évêque de Bardstown

et Louisville aux Etats-Unis de 1802 à 1850. Cette église a appartenu à la famille FLAGET qui a fait donation à l'Association diocésaine de Clermont-Ferrand le 25 janvier 1927.

Les personnes présentes ont manifesté leur intérêt de sauvegarder cet édifice mais ont mesuré l'ampleur de la tâche à la lecture des premiers devis effectués.

A l'issue de cette réunion, une équipe s'est constituée : Cécile BOIRIE, Bernard BOREL, Mireille CHALARON, Daniel FAURE, Anne LAFFITTE et Pierre MONNET.

Cette liste n'est pas exhaustive, toute personne motivée et ou ayant des idées est la bienvenue.

La tâche de ces personnes est :

- d'étudier les devis déjà réalisés et demander éventuellement d'autres devis ou expertises ;
- d'agir au niveau des réseaux sociaux (facebook...) afin de lancer une souscription.
- de contacter la Fondation du Patrimoine ce qui permettrait en outre de faire bénéficier de la réduction fiscale de 66% des dons.
- toutes formes de financement participatif.
- de contacter nos voisins américains pour leur aide financière.

Par ces temps d'incertitudes, la recherche de financement est compliquée, il faudra à la fois de la volonté, du temps et de l'ingéniosité...

Pierre MONNET

✓ Club de Gym

Le club de gym de Saint-Julien-de-Coppel compte cette année 25 adhérentes.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis soirs, de 20h30 à 21h30, à la salle des fêtes. Ils sont assurés par Céline Delaire. Au programme : du cardio, du renforcement musculaire, et de la relaxation.

En parallèle des entraînements, Céline nous propose aussi de participer à des sorties sportives chaque mois : aquabiking, marche nordique, randonnée raquette, fitboxing, etc.

Et quand Céline n'est pas là ? Et bien... Les



adhérentes dansent !... en compagnie d'Annie Coly qui nous a fait transpirer en rythme, en octobre dernier, lors d'une séance très appréciée de Fitness baguettes.

Mais ce n'est pas tout...

Le 24 mars prochain, le club de gym organise une journée multisports dont les horaires et les activités proposées seront mis en ligne sur le site de la commune dès que possible.

Alors, notez bien cette date dans vos agendas, parlez-en autour de vous et à vos baskets !

Contact pour toute question :

gymstju@gmail.com

Rose-Marie DANIEL

✓ Club de Gym Volontaire

Un peu plus de quarante membres font partie de notre club.

Notre repas annuel de fin de saison s'est bien déroulé.

L'assemblée générale a eu lieu en octobre et a reconduit le bureau.

Nous avons participé, comme toutes les années, au Téléthon.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes, en deux groupes, le jeudi de 8h55 à 10h25 pour les plus jeunes et de 10h30 à 11h30 pour les autres.

Nous pratiquons échauffements, fessiers, abdos, renforcement musculaire et étirements.

Nous avons acheté des bâtons et flexoring pour mieux travailler.

Nous vous accueillerons avec plaisir si vous êtes tentés.

Bonne année 2019 à toutes et tous.

Liliane Avit



✓ Société de chasse

Notre société compte environ une cinquantaine de membres.

Cette année nous bénéficions de l'attribution d'une salle par la municipalité, que nous remercions vivement. Elle nous permet de faire le point sur la mise en place des consignes de sécurité avant les actions de chasse et de partager quelques moments conviviaux.

En ce début de saison, nous constatons moins de prélèvements et les populations animales sont plus réduites que les autres années. Ceci est certainement la conséquence de la sécheresse.

En mai a eu lieu notre repas annuel qui a rassemblé environ 90 convives, repas qui sera renouvelé cette année.

En vous souhaitant une belle année 2019.

Guillaume Perrier

✓ Ol'Pabeduco organise des stages de danse

• **samedi 2 février de 18h à 20h** : stage Salsa cubaine suivi de soirée dansante de 20h à 22h : animation par Jean Louis Sibra –Salle des fêtes de Saint Julien de Coppel

• **samedi 9 mars de 18h à 20h** : stage Rock suivi de soirée dansante de 20h à 22h : animation par Jean Louis Sibra– Maison des Associations de Saint Julien de Coppel

• **samedi 6 avril de 18h à 20h** : stage Tcha tcha tcha suivi de soirée dansante de 20h à 22h : animation par Jean Louis Sibra - Maison des Associations de Saint Julien de Coppel

- Stage :12 €. // Soirée : 6 € // Stage + Soirée : 15 €

- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27/01/2019.

Soit par courriel : ol.pabeco@gmail.com

Soit par téléphone : **06 17 76 92 16**

Chrystelle LOURME

✓ Amicale Laïque

Notre marché de Noël a eu lieu le 15 décembre et ce fut une très belle journée.

Tout le monde était ravi, exposants et visiteurs.

Nous avons fait briller les yeux de nos petits avec la présence du Père Noël.

Une fois de plus il y avait une bonne entente, cohésion et investissement de l'équipe

pour que cette journée soit une belle réussite.

Rendez-vous l'année prochaine ...

De Grauwe Koen



✓ Atelier théâtre Jeunes



Depuis la rentrée 2018, les jeunes de l'atelier Théâtre ont repris l'activité Salle Priestley à Contournat, avec deux animateurs, Nadine Petitpoisson et Jean-Louis Borie.

Gros succès cette année, puisque 21 jeunes, de 7 à 14 ans, y participent. D'où la nécessité de faire 3 groupes. Les séances ont lieu le mercredi de 10 à 11h30, de 14 à 15h30, et de 18 à 19h15. Chaque séance comporte un moment de jeux et d'exercices d'initiation au théâtre, puis la répétition d'une courte pièce pour chaque groupe.

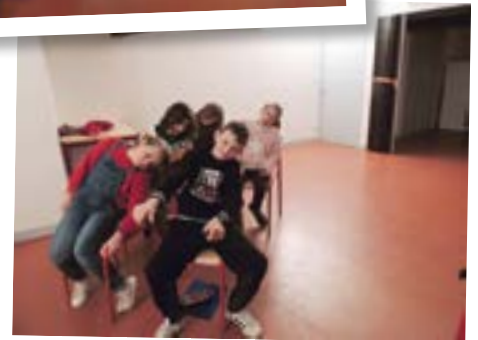
Vous pourrez admirer le résultat de notre travail le dimanche 16 juin, à la Salle des Fêtes de Saint-Julien. Trois pièces donc, qui sont des créations exclusives. Leurs titres : "Non mais... je rêve !" - "Mic-mac au musée" - "Contes de fous". Elles parlent de... Mais venez plutôt les voir !

Nous jouerons aussi devant les élèves de l'école, et nous avons encore quelques projets, mais il est trop tôt pour en parler.

Contacts :

- **Jean-Louis BORIE** - Les Coins
06 50 25 63 18
jeanlouisborie@gmail.com
- **Nadine PETITPOISSON** - Boisseret
06 70 85 05 76
nadineppoisson@gmail.com

Jean-Louis BORIE



✓ Sophrologie

Comme à son habitude, nos séances hebdomadaires de sophrologie ont été relancées pour une nouvelle année. C'est dans un espace convivial et chaleureux que nous nous retrouvons chaque mardi pour vivre un moment de détente et de bien-être.

La sophrologie est une méthode de relaxation où, grâce aux exercices respiratoires, et au relâchement musculaire, nous nous accordons une pause dans notre quotidien.

Merci aux adhérents de l'association de sophrologie qui, chaque année, font en sorte que ces séances puissent avoir lieu.

Renseignements et inscriptions auprès de
Alisson SAUVANT / 06 99 94 22 51

Séance hebdomadaire le mardi de 18h30 à 19h30



✓ TÉLÉDOME



**Encore une belle réussite pour ce Téléthon 2018 !
Cela fait maintenant 25 ans que le Téléthon a lieu à Saint-Julien-de-Coppel.**

Tout a commencé en 1993, grâce au club de Gym Ufolep présidé par Michelle Belverge et ce pendant 11 ans.

En 2001 et 2002, des étudiants clermontois d'ACTICOM prennent le relais.

Dès 2006 et pour 3 ans, l'Association Sous les Marronniers aidée de la municipalité reprend le flambeau.

En 2009 et 2010, c'est le club de foot de Saint Julien qui s'investit.

En 2011, le top 14 (futur Télédome) avec l'aide de la municipalité et le club de foot fait perdurer le Téléthon.

En 2012, l'Association Télédome est créée permettant de continuer la collecte.

A ce jour, nous sommes à la 26^{ème} participation pour la commune et au total nous avons collecté plus de 90 000 euros avec une année record en 2014 où plus de 11 000 euros ont été reversés à l'AFM-Téléthon grâce au soutien « Des Casques Coppellois ».



Cette année la 8^{ème} édition du Téléthon par Télédome a permis de rapporter 9 416,80 euros, grâce aux diverses animations mises en place : Chorale et Théâtre, Repas, Cross du Téléthon, Mini Z (voiture radiocommandée), Course à pied, Randonnée pédestre, Peintres... avec le soutien des associations et des commerçants.

L'école s'est aussi bien investie avec 47 enfants du CP au CM2 (1 sur 2 par classe) qui courent pour la bonne cause.

Plus de 200 kg de piles ont été récoltés pendant ce week-end de la solidarité.

Le Téléthon c'est aussi les repas qui rassemblent entre 150 et 200 personnes, confectionnés par Hervé et Sandrine depuis 15 ans, Merci à eux.

L'Association vous donne rendez-vous le 14 juillet 2019 pour son jambon à la broche sur le Breuil.

*Dominique SERRE,
Président de Télédome*

✓ « Sous les Marronniers »

**L'Association «Sous les Marronniers» vous présente ses meilleurs vœux.
Le vide greniers de Contournat aura lieu le dimanche 7 avril 2019.
Renseignements & réservations à partir du 23 février 2019 au 04 73 68 39 53**



Alain CHABROT

✓ Comité des fêtes Le Petit Marché du Breuil

Le Petit marché a très bien fonctionné sur cette année 2018. Il s'est terminé le 20 octobre 2018. Le nombre de commerçants reste le même et ils sont tous vraiment fidèles au rendez-vous et nous les en remercions. Nous espérons trouver d'autres commerçants pour 2019.

Nous remercions chaleureusement aussi certains habitants locaux qui viennent quelque fois vendre leurs légumes bien évidemment très appréciés de nos habitués du marché, on ne peut pas faire plus local.

De nombreuses associations telles que l'Amicale Laïque, Télédome, Comité de jumelage « Les St-Julien », le club de Gym Ufolep, le club de Danse Ol Pabeduco nous sont venues en aide au marché pour tenir la buvette à tour de rôle. Toutes les associations ont été satisfaites de leur participation, tout s'est vraiment très bien passé. Merci encore à vous tous pour votre aide. Nous espérons vous revoir en 2019.

Calendrier des dates 2019 du Petit Marché du Breuil de 17h à 19h, les samedis : 7 et 20 Avril, 4 et 18 Mai, 1er et 15 Juin, 6 et 20 Juillet, 3 et 17 Août, 7 et 21 Septembre, 5 et 19 Octobre.

Et si :

- **Vous êtes producteurs, commerçants en vente alimentaire**, désireux de vous faire connaître et intéressés pour vendre sur notre petit marché (emplacement gratuit).

- **Vous êtes musiciens, chanteurs, ou tout autre groupe d'animation**, nous serons heureux de vous accueillir pour animer notre Petit Marché (Rémunération au Chapeau).

Vous pouvez nous contacter au 04 73 73 19 08 ou au 06 47 17 52 71

La Fête patronale devrait avoir lieu le 23 et 24 Août 2019.

Le comité des Fêtes a en projet quelques idées pour le déroulement de cette fête patronale fleurie :

Vendredi 23 Août 2019:

Une randonnée nocturne avec lampions d'environ 5 kms qui se déroulera sur notre commune.



Samedi 24 Août matin, après midi, soir :

Des courses de trottinettes enfants et adultes

Un défilé de véhicules fleuris, chars, vélos, motos qui pourraient être créés par des « collectifs hameaux », « des collectifs associations » de St Julien de Coppel

Des jeux pour les enfants

Le Petit Marché du Breuil exceptionnel pour cette date

Un Concours de la tourte au St Nectaire

Un repas sur notre Breuil.

Un concert gratuit

Feux d'artifice à 23h30

Une buvette ouverte toute la journée

Nous nous sommes déjà réunis pour ce projet le 13 décembre 2018 pour démarrer l'organisation de ces 2 journées.

Un groupe de jeunes « Conscrits 2019 » commence à se former. Si vous êtes nés en 2001 et que vous voulez intégrer les conscrits, vous pouvez contacter Elisa au 06 52 89 04 41.

Au comité des fêtes, nous sommes 8 adhérents en tout. Nous allons avoir besoin d'aide pour que cette fabuleuse journée ait lieu. Alors si vous voulez participer ou vous avez besoin d'informations, vous pouvez nous contacter soit au 04 73 73 19 08 ou au 06 47 17 52 71

La prochaine réunion du Comité des Fêtes aura lieu le 17 janvier 2019 en Mairie.

En vous remerciant tous par avance.

Le Comité des Fêtes

✓ Comités de jumelage



les Saints Ju'liens

Le comité de jumelage les Saints Ju'liens vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

L'entente entre nos deux communes fêtera bientôt Ses 30 ans.

30 ans d'amitié, de rire, de joie mais aussi quelques tristesses et oui au bout de 30 ans beaucoup de liens se sont créés et certains de nos amis nous ont quittés. L'ambassade d'Auvergne, située à Saint Julien des Landes, a perdu son Ambassadeur Michel Redais à l'âge de 83 ans. Il venait souvent à Saint Julien de Coppel avec sa famille. Sentant ses forces l'abandonner, quelques jours avant son décès, il est venu une dernière fois, accomplir son vœu, accompagné de sa famille et de ses amis Coppellois gravir le sentier qui mène à la chapelle de Notre-Dame de Roche. Une semaine plus tard c'était Claude Migné, un autre de nos amis qui nous quittait, et le regretté Anselme Mornet connu de tous. Voilà, le jumelage c'est aussi ces moments difficiles, nous avons une pensée pour ceux qui sont partis avant.

Quelques dates à retenir :

- **Dimanche 17 mars à 14h** notre loto annuel avec une semaine de location à Saint Julien des Landes et nombreux autres lots et bons d'achats à gagner.

- **Le 8 mai vente de brioches**, préfou, huîtres et autres produits Vendéen au profit de l'Amicale Laïque.

- **Du 9 au 11 novembre 2019** nous partons en car fêter les 30 ans à Saint Julien des Landes, ouvert à tous, réservez votre week-end, 52 places disponibles. Flyers dans vos boîtes aux lettres en temps voulu.

Geneviève ROUSSAT

Franco-Luxembourgeois

Le comité de jumelage St-Julien/Frisange vous présente ses meilleurs vœux : bonne et heureuse année et surtout une bonne santé à vous tous. Notre assemblée générale a eu lieu le 16 novembre en présence d'une quinzaine d'adhérents.

Si vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.

Notre loto annuel aura lieu **le dimanche 20 janvier à 14 heure** à la salle des fêtes, venez nombreux.

En septembre les pompiers de Frisange qui étaient en voyage en Auvergne, sont venus passer une journée à St Julien.

En octobre 3 agriculteurs sont venus au Sommet de l'élevage.

Projet 2019 :

- **le 15 juin une randonnée cycliste** partira de St-Julien pour se rendre à Frisange, afin d'arriver le 22 juin à Frisange à l'occasion de leur fête nationale. Déjà une bonne équipe est prête à relever le défi si vous êtes intéressé contactez le président

Encore une fois n'oubliez pas notre loto du 20 janvier.

Le président René Escot

✓ Réforme de la gestion des listes électorales

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 vient réformer les modalités de gestion des listes électorales et créer le Répertoire Électoral Unique (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Cette réforme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier. Les objectifs de ce texte législatif sont :

- de combattre l'abstention en réduisant le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits ;
- de rapprocher les citoyens du processus électoral.

Nouveau fonctionnement :

La réforme facilitera les démarches pour les citoyens en terme d'inscriptions, leur permettant ainsi de s'inscrire jusqu'à quelques semaines (dans les 37 jours) avant le début d'un scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1.

Les commissions administratives sont supprimées **et les maires se voient transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscriptions et sur les radiations des électeurs ne remplissant plus les conditions pour être inscrits. Ces décisions seront notifiées aux électeurs intéressés dans un délai de deux jours puis transmises dans le même délai à l'INSEE, par voie dématérialisée, aux fins de mise à jour du répertoire électoral unique.**

Un contrôle sera fait a posteriori par les commissions de contrôle créées par la loi. Elles auront pour but d'examiner les éventuels recours formés par les électeurs :

- **recours administratif préalable** : formé dans un délai de cinq jours à compter de la notification de la décision du maire. Le recours sera examiné par la commission communale de contrôle qui disposera d'un délai de deux jours pour notifier sa décision à l'électeur intéressé, au maire et à l'INSEE.

- **recours contentieux des citoyens** contre les décisions d'inscription et de radiation du maire sera formé dans un délai de sept jours à compter de la notification de la décision de la commission communale de contrôle ou de la décision implicite de rejet (silence de la commission pendant trente jours suite au dépôt du recours ou absence de décision lors de la réunion précédant chaque scrutin).

Les listes complémentaires (municipales et européennes) sur lesquelles sont inscrits les ressortissants de l'Union Européenne sont également concernées par la réforme ainsi que les listes consulaires (listes électorales détenues par les consulats français sur lesquelles figurent les ressortissants français inscrits à l'étranger car installés plus de 6 mois consécutifs).

Par ailleurs, il ne sera plus possible pour les Français établis hors de France d'être inscrits à la fois sur la liste municipale et la liste consulaire. Ces électeurs seront radiés d'office des listes électorales municipales s'ils n'ont pas choisi au 31 mars 2019 de rester inscrits, soit sur la liste municipale, soit consulaire.

Election européennes 2019

Les élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 États membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Tous les cinq ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen.

En 2019, 705 eurodéputés seront élus en Europe, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de députés britanniques. L'Union européenne a profité de l'occasion pour rééquilibrer la composition du Parlement européen et allouer des sièges supplémentaires à 8 États membres, qui étaient sous-représentés démographiquement. C'est le cas de la France, qui sera représentée par 79 députés, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019.

En France, le vote se tiendra dimanche 26 mai 2019. Le gouvernement a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique. La France revient ainsi au modèle adopté par la grande majorité des pays européens. **Pour voter, inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 30 mars 2019, si ce n'est pas encore fait.**

Myriam BLANZAT



INTRODUCTION

Madame Gisèle QUESNE a réalisé un poème sur Saint-Julien-de-Coppel en 1984-1985. Il contient 382 vers, relatant les divers villages de Saint-Julien-de-Coppel.

Elle nous a gentiment autorisé à le faire paraître dans plusieurs bulletins municipaux. Nous vous laissons deviner les lignes décrites par Madame Gisèle QUESNE.

Promenade dans le pays de Saint-Julien-de-Coppel

SUITE

Sortant de ses murs noirs recouverts de lierre,
Se flanquant de ses pans percés de meurtrières,
La tour de l'escalier se dresse altière.
Bien des pas ont usé ses marches de pierre.
Comme une forteresse, elle hausse sa lanterne
Sur le clocher sombre auguste et gris terne.
Elle semble guetter le mal d'un autre âge,
Où la porte d'octroi a gravé son passage.

Vers la droite en sortant on monte un raidillon.
Des maisons sur la crête en bornent l'horizon.
Vers la croix de pierre du haut, on surplombe
Cette nichée de toits dans le jour qui tombe.
Les couverts qui penchent mêlent l'ocre et le roux
Des auvents ça et là ouvrent leurs sombres trous.
Fourrages et machines aux hangars s'entassent.
Quelques bâtisses de leurs murs gris dépassent.

Dans un coin, solitaire, il est un vieux couvent,
Où s'instruisirent nos mères, dans ses hauts bâtiments.
En voyant les vieux murs on retrouve l'histoire
Où l'école d'autrefois eut son heure de gloire.
En rondes enfantines sous l'ombre du tilleul
S'égrenaient les comptines que chantent les aïeules.
Puis le temps a vidé ses grandes salles nues,
On aurait cru l'oubli pour toujours revenu.
Mais les lieux du passé ont aussi leurs fidèles,
Et un profond respect envahit sa chapelle.
Sur les épaisses poutres de ses vieux toits tremblants
De neuves tuiles roses ont un air de printemps.
Les arbres dominant sur tout le pourtour.
Un bâtiment bourgeois accoté à sa tour
S'allonge sur le fond, hissant une tourelle.
Un vol blanc de pigeons vient y plier ses ailes.

La tout près, devant nous, c'est le plus beau joyau
Au soir la façade s'éclaire du bas en haut,
L'église se dresse montant d'une ligne
À la fière tour carrée, de ses cloches dignes.
Deux baies en ogives ajourent ses côtés,
Donnant les sonneries par le vent emportées.
Partagée d'un trumeau, et toute ornementée
De feuilles d'acanthé en pierre sculptée,
L'ogive du portail de style flamboyant
Prend le soleil couchant dans ses blocs rougeoyants.
Si l'on veut visiter notre église gothique,
Après le vestibule, dans ses moulures antiques,
Doublée de croisillons la porte de vieux chêne
S'ouvre par la manœuvre de son énorme pêne.
En descendant dans l'ombre deux marches
d'escalier
On rêverait de voir quelque preux chevalier.
Dans la paix le silence de ce lieu de mystère
Dansent les rouges et bleus à travers les verrières.
Le dru rayonnement matinal du soleil
Sort les saints, couverts d'or, d'un éternel sommeil,
Sous cette vaste nef, six siècles d'histoire
Ont de ce vieux pays bien gravé la mémoire.
Dans l'art et la piété qu'on trouve en chaque chose
Gardée dans le respect d'une grandeur enclose.

Retrouvons au dehors la lumière de la place,
Des rues ouvertes aux coins elle offre son espace.
Nous sortons auprès de gros blocs de pierre,
D'autres servent de bancs, restes du cimetière,
Invitant à s'asseoir sous le tilleul vert.
Près de là se retire la grande croix de fer.
Au centre la fontaine entourée de trottoirs
Voit les reflets du ciel courir sur son bac noir.
De son fût de Lave que surmonte une boule
Dans la clarté vive les quatre cornets coulent.
Deux platanes promettent une ombre généreuse
Aux jeunes arrêtés là, sous leurs branches gracieuses.

Les anciens se souviennent, il n'y a que trente ans,
Quand venaient s'abreuver, dans quelques meuglements,

Des vaches accompagnées de paysans frileux,
Sorties d'étables chaudes. Aux matins vaporeux.
Les oies et les canards trouvaient les flaques d'eau ;
Aux barres de fer les femmes faisaient grincer les
sceaux.

Dans leurs bords inclinés étaient les deux lavoirs,
Où entre battements et maints coups de battoirs
Se dirent bien des secrets des c hoses mystérieuses
Sur la vie des anciens, joyeuse ou laborieuse.
Les lavoirs ne sont plus. Comme sortie de terre
Le parloir d'aujourd'hui c'est la cabine en verre.

Les jeunes viennent encore s'attrouper sur La place,
Mais on déplore le bruit des moteurs dans l'espace.
Au matin, les enfants s'en vont vers les écoles,
Traversant en rangées et le sac à l'épaule.
C'est l'heure où les autos mènent des gens pressés.
Et quelques-uns conversent après avoir passé
Au bar épieur et chez le boulanger
Quelqu'un passe en sabots que l'on entend marcher.
Ainsi que des tracteurs des camions font grand
bruit
Un peu d'animation revient avant la nuit

En haut de la grand'rue, à la sortie du bourg
Haute et sereine et suivie d'une cour
Qu'envahissent soudain des hordes et des cris,
Les écoles appuyées derrière, c'est la mairie.
Bien rose sous son toit le dernier bâtiment
Se termine en manège dans le jardin d'enfant.
A la Jonction des routes, le gravier coloré
Fait un petit jardin d'une grille entouré.
Le monument y dresse son coq triomphant,
Sur la pierre, les morts des guerres rappelant.
Une haie l'entoure laissant un passage.
Des marronniers superbes étendant leur ombrage
En ce Lieu d'agrément isolent un vert gazon.
Des tilleuls en fleur font l'été qui sent bon.
On sent la liberté on a franchi le bourg,
Le clocher sur les toits, qui domine toujours,
Quand la nuit couleur d'encre vient envahir le ciel
Dans ces blocs de granit prend la couleur du miel,
Semble élever plus haut, sa rambarde de pierre
Et Le cadran d'horloge réchauffe de lumière.

La route sort à plat A 1*angle du village,
Va, longeant la vallée qui coupe les montagnes.
Aux collines arrondies des plumeaux de peupliers
Percent les verts bosquets vers la ferme isolée.
Là, s'enfonce un chemin qui franchit le vieux pont ;
La vieille arche en granit réchauffe son dos rond
Bordée de parapets, et de hauts futs rugueux
Tendent une dentelle verte au ciel nuageux.
Tout entouré de bois le ruisseau de l'étang
S'est creusé un fond d'ombre et vient en bondissant.
Sur ses bords, les moulins tour A tour écroulés
Laissent leur âme errante, grosse meule écaillée
Aux abords du fourré, dans la mousse et le lierre ;
Vestiges du passé, auprès des pans de pierres.
Un coteau se dresse dénudant son rocher,
Au coin une chapelle pointe un petit clocher.
En suivant le ruisseau du val envahi d'ombre
Ou le pic-vert sort en criant du bois sombre,
On croirait que lui seul est maître de ces lieux.
Les plantes poussent dru, les arbres viennent vieux
Et s'enchevêtrent entre eux d'une commune
entente,
L'étang ronge là-haut le roc mystérieux
Et tombe en cascade sous le reflet des cieux.

Le jour vient de la cime lumineuse et dorée.
Partons dans le pays fait de bois et de près.
Cherchons dans les villages de ces maisons d'antan
Où les aïeux ouvraient leur porte a deux battants,
Ou les générations furent à l'abri du vent,
Et retrouvaient, la nuit, la flambée de sarments.
Ces maisons des anciens virent passer les heures,
Sous la tuile brunie, la génoise qui pleure,
Attendant les printemps, les retours d'hirondelles,
Et sur le mur croulant, les giroflées plus belles.
Un jardin bariolé remplit ses quelques toises,
Vers de vieilles étables où le sol se boise.
Dans quelque chamarras béants dans le soleil,
Sur un tas de fagots la berte est en sommeil
A jamais inutile près du vieux tombereau,
L'aire près du joug voit passer les corbeaux.
Je crois revoir encore promener dans la brume
Quelque antique falot autour du toit qui fume.

État civil

2^{ème} semestre
2018



Naissances

- Jules LAVEAUD, le 15 juin 2018 (lieu-dit Layras)
- Inna DELÉPINE ROQUE, le 1^{er} juillet 2018 (lieu-dit le Cerfeuil)
- Esya RABAIX, le 5 juillet 2018 (lieu-dit Saint-Cirgues)
- Arthur PLANTIN, le 26 septembre 2018 (place de la Fontaine)
- Lanaé FROBERT, le 21 octobre 2018 (chemin de Saint-Chamand, Contournat)
- Gabriel SEPCHAT VITORINO, le 23 octobre 2018 (route de Saint-Julien, Contournat)
- Ezra DANTON SOYDARA, le 17 novembre 2018 (lieu-dit Layras)
- Junior FAUCHER, né le 12 décembre 2018, (La Rouveyre)

Baptêmes / Parrainages civils

- Eloane CANTAT BEAUMONT, le 11 août 2018 (lieu-dit Layras)
- Elise GOSSELIN, le 19 août 2018 (lieu-dit Layras)

Pacs

- CONÇU Matthieu et CHARGUERON Sophie, le 28 août 2018, rue du 16 Décembre 1943

Mariages

- GRIMARD Gaétan et HEDOUIN Elise, le 18 août 2018, (lieu-dit le Magnant)
- BOUFFON Mickaël et DELEPINE Aude, le 1^{er} septembre 2018 (lieu-dit Cerfeuil)
- CUQUEMELLE Paul et FLECK Stéphanie, le 1^{er} septembre 2018 (rue du Puits, Contournat)
- CHAPAVEIRE Luc et TORRENT Cécile, le 29 décembre 2018 (Layras)

Décès

- Jean-Michel BOREL, domicilié lieu-dit Pradailloux, décédé le 17 juin 2018, à Billom (Puy-de-Dôme)
- Marie FOURNET née SANTI, domiciliée lieu-dit Lydes, décédée le 9 juillet 2018, à Saint-Julien-de-Coppel (Puy-de-Dôme)
- Henri PETINOT, domicilié lieu-dit Pointilloux, décédé le 28 août 2018 à Issoire (Puy-de-Dôme)
- Marinette FINAUD née BANY, domiciliée lieu-dit les Rochettes Basses, décédée le 24 septembre 2018 à Beauregard-l'Evêque (Puy-de-Dôme)
- Régine BEYGNIER née VIDAL, domiciliée rue du Puits, Contournat, décédée le 13 septembre 2018 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

✓ Dernière minute

> journée citoyenne

Fin octobre 2018, un épisode neigeux a provoqué de nombreux dégâts dans les bois. La neige tombée, certes en petite quantité était grasse et très lourde. Les arbres n'ayant pas encore perdu leur feuillage ont souffert de cette surcharge. C'est ainsi que certains sont tombés. D'autres ont vu leurs branches se casser. La très grande partie boisée au SUD de la commune a particulièrement souffert. Les routes départementales qui étaient barrées par les branches et arbres au sol ont été dégagées par les services du conseil départemental du Puy-de-Dôme. L'agent de la commune, aidé par une personne du SIVOM ont dégagé les accès les plus utilisés dans les bois des Simondes. Les branches suspendues dans les arbres rendent les déplacements dangereux. Deux arrêtés d'interdiction de circulation dans les bois ont été pris.

La société de chasse de la commune nous a proposé de faire une journée citoyenne pour travailler au désencombrement des chemins. Cette idée de bon sens est accueillie avec satisfaction. D'autres associations et d'autres utilisateurs des chemins souhaitent s'associer à cette démarche (Vététistes, joggeurs, quadistes, cavaliers, motards...)

**De ce fait deux dates ont été pré-retenues :
Soit le samedi 23 février, soit le samedi 2 mars.**

Nous communiquerons ultérieurement sur la date finale qui sera retenue. Celles et ceux qui veulent se joindre à cette action commune seront les bienvenus. Chacun aura soin de prendre l'équipement nécessaire à sa protection individuelle. Le choix des chemins à traiter sera fait avec les chasseurs. La municipalité et la société de chasse organiseront le déjeuné qui sera pris en commun à la salle des fêtes.

Dominique VAURIS



Manifestations

Janvier

Dimanche 13/01	Salle des Fêtes Maison des associations	Tripes du FOOT Voeux de la municipalité
Dimanche 20/01	Salle des Fêtes	Loto Comité de Jumelage Frisange

Février

Dimanche 10/02	Salle des Fêtes	Les Pompiers : Sainte-Barbe
Dimanche 17/02	Salle des Fêtes	Loto du Foot
Samedi 23/02	Journée citoyenne - Nettoyage des chemins forestiers	

Mars

Samedi 02/03	Journée citoyenne - Nettoyage des chemins forestiers	
Samedi 09/03	Repas Moules/Frites sur réservation à partir de 19h (Chasseurs)	
Dimanche 10/03	Démonstration et découverte de chasse aux chiens courants	
Samedi 16/03	Salle des Fêtes	Carnaval de l'Amicale Laïque
Dimanche 17/03	Salle des Fêtes	Loto les St-Ju Liens
	Salle des Fêtes	Journée mulbisport Gym UFOLEP
Dimanche 24/03	Maison des associations	Journée mulbisport Gym UFOLEP
	Cérémonie du 19 mars, au monuments aux Morts - 11h	

Avril

Dimanche 07/04	Place des Marronniers	Vide grenier "Les Marronniers"
Samedi 13/04	Salle des fêtes et Maison des Associations Le Breuil	Occas bécane Les Casques Coppellois

Mai

Mercredi 08/05	Salle des Fêtes	Exposition peinture dessin et Vide grenier de l'Amicale Laïque
	Cérémonie du 8 mai - 11h	
Dimanche 19/05	Maison des associations	Journée gym parents enfants
Samedi 25/05	Salle des Fêtes	Repas des chasseurs

Juin

Dimanche 9/06		Tournoi de foot
Dimanche 16/06	Salle des Fêtes	Théâtre jeunes
Dimanche 23/06	Contournat	Repas champêtre Sous les Marronniers
Samedi 29/06	Salle des Fêtes	Kermesse de l'Ecole - Amicale Laïque
du 15 au 23	Déplacement à Frisange à vélo	

Juillet

	Cérémonie au monument aux Morts - 11h	
Dimanche 14/07	Salle des Fêtes	Fête champêtre TELEDOME
	Maison des associations - le Breuil	

Août

Samedi 24		
Dimanche 25/08	Salle des Fêtes	Fête Patronale

Septembre

Samedi 7/09	Maison des associations	Barbecue Les Casque Coppellois
Vendredi 13/09	Salle des Fêtes	AfterWork et calendrier des fêtes

Octobre

Dimanche 20/10	Salle des Fêtes	Loto des Pompiers
-----------------------	-----------------	-------------------

Novembre

Samedi 9/11	Salle Priestley	Soirée châtaignes "Sous les Marronniers"
Dimanche 10/11	Maison des associations	Gym Parents Enfants
Samedi 16/11	Salle des fêtes	Repas les Casques Coppellois
Dimanche 17/11	Cérémonie du 11 novembre à 11h - monument aux Morts	
samedi 23/11	Salle des Fêtes loto	Amicale Laïque 20 h

Décembre

Dimanche 1/12	Salle des Fêtes	Repas des Aînés
Samedi 07/12	Salle des Fêtes	
Simanche 08/12	Maison des associations	Téléthon
	Stade de foot	
Samedi 14/12	Salle des Fêtes	Marché de Noël
	Maison des associations	
Lundi 16/12	Cérémonie commémoration Rafle du 16 Décembre 1943	
Vendredi 20/12	Salle des Fêtes	Don du sang 16h30 à 19h30



✓ Accueil Mairie / Agence postale

Anne ou Audrey, vous accueillent :

lundi de 9h/12h
mercredi de 9h/11h
jeudi 9h/12h et 14h/16h
vendredi de 9h/12h
samedi de 10h/12h

Téléphone : 04 73 68 42 81

E-mail : mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr

www.saintjuliendecoppel.fr